

La France aligne les retraites

Les anciens combattants marocains voient leurs droits reconnus

Ce sont 10.000 anciens combattants marocains qui devront profiter de l'alignement des pensions de retraite des anciens soldats originaires d'Afrique résidant à l'étranger sur celles de leurs homologues français.

Mohamed Aswab
maswab@aujourd'hui.ma

Nicolas Sarkozy a déclaré la fin de l'injustice à l'égard des anciens combattants africains. Le président français a annoncé, mardi 13 juillet, l'alignement des pensions de retraite des anciens combattants originaires d'Afrique résidant à l'étranger sur celles de leurs homologues français. «C'est pour témoigner de notre reconnaissance indéfectible envers les anciens combattants originaires de vos pays que nous souhaitons les voir bénéficier désormais des mêmes prestations de retraite que leurs frères d'armes français». C'est en ces termes que le président français a annoncé la nouvelle s'adressant à 12 chefs d'Etat de l'Afrique francophone subsaharienne, réunis mardi pour un déjeuner de travail au Palais de l'Élysée, à l'occasion de la Fête du 14 juillet. Mieux vaut tard que jamais. Cette mesure concerne environ 30.000 personnes dont 10.000 anciens soldats et 20.000 veuves et descendants.

La moitié des bénéficiaires se

trouve en Afrique du Nord avec 10.000 au Maroc, 5.000 en Algérie et 1.000 en Tunisie. Les autres sont en Afrique subsaharienne avec 3.000 au Burkina Faso, 3.000 au Tchad et 1.500 au Sénégal, selon le secrétariat d'Etat français aux Anciens combattants.

Nicolas Sarkozy a opté pour l'égalité totale des pensions quel que soit le pays de résidence, c'est-à-dire la même pension pour les combattants originaires d'Afrique et leurs homologues français selon la durée de carrière et le grade équivalent.

Le président français a affirmé que cette décision a été actée, mardi matin, en Conseil des ministres et un projet de loi sera déposé à cet effet au Parlement à la prochaine rentrée parlementaire. Le gouvernement français s'est ainsi conformé à une décision du Conseil constitutionnel du 28 mai dernier, qui l'a mis dans l'obligation de procéder à cette réforme au plus tard en janvier 2011.

A travers cette mesure, le gouvernement français rend un hommage

presque posthume à ces personnes qui ont combattu pour la France lors des deux guerres mondiales et participé à des corps expéditionnaires comme la Guerre d'Indochine au prix de la vie de dizaines de milliers parmi eux.

«Il y a des dettes qui ne s'éteignent jamais. Il était temps de le reconnaître», a déclaré le chef de l'Etat français. L'Etat français devra mobiliser dans ce sens une enveloppe de 150 millions d'euros par an, étant donné que, selon l'Élysée, la nouvelle politique reviendra à multiplier par quatre en moyenne les pensions versées aux intéressés. Selon le quotidien français Le Parisien, et à titre d'exemple, un sergent marocain touche aujourd'hui 621 euros de retraite annuelle alors qu'un sergent français reçoit, lui, 7.512 euros. Soit une différence de 6.891 euros.

C'est le film «Indigènes» de Rachid Bouchareb, avec Jamal Debbouze, Roshdy Zem, Samy Naceri et Sami Bouajila, sorti en septembre 2006 à Paris, qui a eu le mérite de relancer le débat à propos de l'injustice subie par les anciens combattants d'origine africaine. Ce film avait montré le rôle militaire décisif joué par des soldats d'origine maghrébine dans les guerres dans lesquelles la France s'était engagée dans la première moitié du vingtième



• Un ancien combattant présentant ses décorations, le 8 mai 2009, à Paris.

siècle. Grâce à l'effet médiatique de cette production cinématographique, l'ancien président français Jacques Chirac et son Premier ministre Dominique de Villepin s'étaient engagés à aligner les

pensions des uns sur celles des autres, mais les choses ont traîné par la suite. Quatre ans après, les choses reprennent et la France se rattrape pour réparer une injustice historique. ■